

**Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes
N° AURA 2023-R-047**

Séance du 19 septembre 2023

**Avis relatif au Plan de gestion de la réserve naturelle régionale
« réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et en Ardèche »**

Lors de la séance du 19 septembre 2023, le CSRPN a examiné la demande d'avis sur le plan de gestion 2024-2028 de la réserve naturelle régionale « réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et en Ardèche ». Ce réseau s'étend sur trois grottes : grotte des Sadoux, grotte de Baume Sourde et grotte de Meysset.

Le CSRPN souligne la qualité et la cohérence du travail réalisé, particulièrement remarquables pour un plan de gestion qui concerne trois sites différents.

Le CSRPN rend un **avis favorable**, avec la recommandation de compléter et clarifier les informations et données dans le plan de gestion :

- sur les évolutions passées des milieux superficiels et des usages afin de mieux définir les états attendus concernant ces milieux voire les impacts potentiels de ces évolutions sur les milieux cavernicoles ;
- sur les espèces patrimoniales d'invertébrés présentes.

Le président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

